

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPA : CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28370012800020

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 (3)

Acte transmis en Préfecture le : 14/04/2023  
Acte reçu en Préfecture le : 14/04/2023  
Acte publié électroniquement le : 14/04/2023  
**ACTE EXECUTOIRE**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
B3.1 - Etat des provisions constituées	47
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
Population totale	0

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	3 771 609,29	4 184 035,07	3 039 982,82	3 452 408,60
Investissement	106 216,30	234 553,51 (3)	-34 252,03	94 085,18
Fonctionnement	3 665 392,99	3 949 481,56 (4)	3 074 234,85	3 358 323,42

RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	3 421 337,81
Investissement	63 014,39
Fonctionnement	3 358 323,42

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes; et + si recettes > dépenses.  
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>31 070,79</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	25 883,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	5 186,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)	<b>0,00</b>
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)	<b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

				II	
				A	
VOTE	DEPENSES	RECETTES			
	3 063 602,21	3 001 780,73			
	+	+			
<b>REPORTS</b>					
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	31 070,79	0,00		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)		
		0,00	92 892,27		
	=	=			
	Total de la section d'investissement (2)	3 094 673,00	3 094 673,00		
VOTE	DEPENSES	RECETTES			
	7 170 060,00	3 800 857,60			
	+	+			
<b>REPORTS</b>					
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)		
		0,00	3 369 202,40		
	=	=			
	Total de la section de fonctionnement (3)	7 170 060,00	7 170 060,00		
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>10 264 733,00</b>	<b>10 264 733,00</b>		

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			
		020	0,00
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>			
			0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
		Libellé		
<b>TOTAL</b>				
			022	0,00
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>				
				0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>				
				<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	84 898,00	25 883,84	123 417,00	123 417,00	149 300,84
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 237 352,90	5 186,95	1 256 085,21	1 256 085,21	1 261 272,16
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 495 060,09	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 817 310,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>2 979 502,21</b>	<b>2 979 502,21</b>	<b>3 010 573,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00	0,00	81 900,00	81 900,00	81 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>78 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 895 310,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 092 473,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>2 200,00</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 897 510,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 094 673,00</b>
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 094 673,00</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 729,88	0,00	16 339,25	16 339,25	16 339,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	52 674,68	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>89 404,56</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>89 404,56</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 695 372,44		2 858 171,48	2 858 171,48	2 858 171,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	148 175,00		127 270,00	127 270,00	127 270,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>2 843 547,44</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 932 952,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>92 892,27</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 094 673,00</b>
---	---------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>2 983 241,48</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023**

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 171 267,06	0,00	1 147 097,52	1 147 097,52	1 147 097,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 591 920,00	0,00	2 839 400,00	2 839 400,00	2 839 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	121 301,50	0,00	91 726,00	91 726,00	91 726,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 884 488,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>
66	Charges financières	103 670,00	0,00	98 428,00	98 428,00	98 428,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	7 967,00	7 967,00	7 967,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 990 158,56</b>	<b>0,00</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 695 372,44		2 858 171,48	2 858 171,48	2 858 171,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	148 175,00		127 270,00	127 270,00	127 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 843 547,44</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 833 706,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 170 060,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	49 502,31	0,00	25 451,60	25 451,60	25 451,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 631 569,10	0,00	3 659 728,00	3 659 728,00	3 659 728,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	50 429,89	0,00	53 123,00	53 123,00	53 123,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 010,87	0,00	59 355,00	59 355,00	59 355,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 732 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 733 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 200,00</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 735 712,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 369 202,40</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 170 060,00</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 983 241,48</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 200,00	2 200,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	81 900,00	0,00	81 900,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	149 300,84	0,00	149 300,84
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 261 272,16	0,00	1 261 272,16
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>3 092 473,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>3 094 673,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 094 673,00</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 147 097,52		1 147 097,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 839 400,00		2 839 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	91 726,00	0,00	91 726,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	98 428,00	0,00	98 428,00
67	Charges spécifiques (9)	7 967,00	0,00	7 967,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	127 270,00	127 270,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 858 171,48	2 858 171,48
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 184 618,52</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>7 170 060,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 170 060,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	16 339,25	0,00	16 339,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		25 450,00	25 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		101 820,00	101 820,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 858 171,48	2 858 171,48
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>16 339,25</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>3 001 780,73</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>92 892,27</b>
--	------------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 094 673,00</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 451,60		25 451,60
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 659 728,00		3 659 728,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	53 123,00		53 123,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	59 355,00	0,00	59 355,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	2 200,00	3 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 798 657,60</b>	<b>2 200,00</b>	<b>3 800 857,60</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>3 369 202,40</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 170 060,00</b>
--	---------------------

## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**  
**A**

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 897 510,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>0,00</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 094 673,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 898,00	25 883,84	0,00	123 417,00	123 417,00	0,00	123 417,00	149 300,84
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 237 352,90	5 186,95	0,00	1 256 085,21	1 256 085,21	0,00	1 256 085,21	1 261 272,16
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 495 060,09	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 817 310,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>2 979 502,21</b>	<b>2 979 502,21</b>	<b>0,00</b>	<b>2 979 502,21</b>	<b>3 010 573,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	78 000,00	0,00	0,00	81 900,00	81 900,00	0,00	81 900,00	81 900,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>78 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 895 310,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>0,00</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 092 473,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 200,00	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

**D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)**

**0,00**

**Total des dépenses d'investissement cumulées**

**3 094 673,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**III**  
**A**

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 880 277,32</b>	<b>0,00</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 729,88	0,00	16 339,25	16 339,25	16 339,25
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>36 729,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>36 729,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 695 372,44		2 858 171,48	2 858 171,48	2 858 171,48
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	148 175,00		127 270,00	127 270,00	127 270,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>2 843 547,44</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>

**R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)**

**92 892,27**

**Affectation au compte 1068 (8)**

**0,00**

**Total des recettes d'investissement cumulées**

**3 094 673,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.



## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>2 897 510,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>0,00</b>	<b>3 063 602,21</b>	<b>3 094 673,00</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	84 898,00	25 863,84	0,00	123 417,00	123 417,00	0,00	123 417,00	149 300,84
2051	84 898,00	25 863,84		123 417,00	123 417,00	0,00	123 417,00	149 300,84
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	1 237 352,90	5 186,95	0,00	1 256 085,21	1 256 085,21	0,00	1 256 085,21	1 261 272,16
21351	984 397,00	606,67		396 828,00	396 828,00	0,00	396 828,00	397 434,67
21578	785,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	3 117,00	3 117,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 117,00
21828	0,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
21838	94 738,90	1 463,28		364 427,00	364 427,00	0,00	364 427,00	365 890,28
21848	35 000,00	0,00		86 800,00	86 800,00	0,00	86 800,00	86 800,00
2185	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2188	119 315,00	0,00		362 030,21	362 030,21	0,00	362 030,21	362 030,21
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	1 495 060,09	0,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
2313	1 495 060,09	0,00		1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
Total des dépenses d'équipement	2 817 310,99	31 070,79	0,00	2 979 502,21	2 979 502,21	0,00	2 979 502,21	3 010 573,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	78 000,00	0,00		81 900,00	81 900,00		81 900,00	81 900,00
1641	78 000,00	0,00		81 900,00	81 900,00		81 900,00	81 900,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>78 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 895 310,99</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>0,00</b>	<b>3 061 402,21</b>	<b>3 092 473,00</b>
040	2 200,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
	2 200,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
13911	0,00			1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
13916	2 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	0,00			700,00	700,00		700,00	700,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 200,00</b>			<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 880 277,32</b>	<b>0,00</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>3 001 780,73</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 729,88	0,00	16 339,25	16 339,25	16 339,25
10222 FCTVA	36 729,88	0,00	16 339,25	16 339,25	16 339,25
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>36 729,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>36 729,88</b>	<b>0,00</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	2 695 372,44		2 858 171,48	2 858 171,48	2 858 171,48
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	148 175,00		127 270,00	127 270,00	127 270,00
1582 Autres provisions pour charges	6 210,00		25 450,00	25 450,00	25 450,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	37 616,50		7 310,00	7 310,00	7 310,00
281351 Bâtiments publics	46 000,00		46 760,00	46 760,00	46 760,00
281578 Autre matériel technique	2 569,50		2 425,00	2 425,00	2 425,00
28158 Autres inst., matériel, outill. techniques	1 980,00		1 980,00	1 980,00	1 980,00
281828 Autres matériels de transport	11 700,00		5 540,00	5 540,00	5 540,00
281838 Autre matériel informatique	33 754,00		28 320,00	28 320,00	28 320,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	7 010,00		7 700,00	7 700,00	7 700,00
28188 Autres immo. corporelles	1 335,00		1 785,00	1 785,00	1 785,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>2 843 547,44</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
		B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 833 706,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	1 171 267,06	0,00	0,00	1 147 097,52	1 147 097,52	0,00	1 147 097,52	1 147 097,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 591 920,00	0,00	0,00	2 839 400,00	2 839 400,00	0,00	2 839 400,00	2 839 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	121 301,50	0,00	0,00	91 726,00	91 726,00	0,00	91 726,00	91 726,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>3 884 488,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>
66	Charges financières	103 670,00	0,00	0,00	98 428,00	98 428,00	0,00	98 428,00	98 428,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	7 967,00	7 967,00	0,00	7 967,00	7 967,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>105 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 395,00</b>	<b>106 395,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 395,00</b>	<b>106 395,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 990 158,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 695 372,44	0,00	0,00	2 858 171,48	2 858 171,48	0,00	2 858 171,48	2 858 171,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	148 175,00	0,00	0,00	127 270,00	127 270,00	0,00	127 270,00	127 270,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 843 547,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>0,00</b>	<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>								<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>								<b>7 170 060,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III  
B**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>3 735 712,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>
013	Atténuations de charges (2)	49 502,31	0,00	25 451,60	25 451,60	25 451,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 631 569,10	0,00	3 659 728,00	3 659 728,00	3 659 728,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	50 429,89	0,00	53 123,00	53 123,00	53 123,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 010,87	0,00	59 355,00	59 355,00	59 355,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>3 732 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 733 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>2 200,00</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
					<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>3 369 202,40</b>
						<b>7 170 060,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = 01 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (Cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 833 706,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 170 060,00</b>	<b>7 170 060,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	1 171 267,06	0,00	0,00	1 147 097,52	1 147 097,52	0,00	1 147 097,52	1 147 097,52
6042	Achats de prestations de services	192 302,65	0,00		75 410,00	75 410,00	0,00	75 410,00	75 410,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
60612	Energie - Electricité	25 600,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
60622	Carburants	2 012,66	0,00		2 030,00	2 030,00	0,00	2 030,00	2 030,00
60623	Alimentation	400,00	0,00		729,00	729,00	0,00	729,00	729,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	10 581,18	0,00		8 762,00	8 762,00	0,00	8 762,00	8 762,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	3 305,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6068	Autres matières et fournitures	2 991,79	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	450,00	0,00		1 686,00	1 686,00	0,00	1 686,00	1 686,00
61358	Autres	5 631,00	0,00		2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	22 846,60	0,00		18 600,00	18 600,00	0,00	18 600,00	18 600,00
61551	Entretien matériel roulant	2 933,34	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6156	Maintenance	49 871,00	0,00		181 571,00	181 571,00	0,00	181 571,00	181 571,00
6161	Multirisques	1 594,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6168	Autres primes d'assurance	5 650,00	0,00		6 970,00	6 970,00	0,00	6 970,00	6 970,00
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	7 069,00	0,00		3 168,00	3 168,00	0,00	3 168,00	3 168,00
6184	Versements à des organismes de formation	33 275,20	0,00		31 512,00	31 512,00	0,00	31 512,00	31 512,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6188	Autres frais divers	3 828,00	0,00		5 620,00	5 620,00	0,00	5 620,00	5 620,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	5 960,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62268	Autres honoraires, conseils	36 462,92	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	6 013,60	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6234	Réceptions	7 924,09	0,00		7 100,00	7 100,00	0,00	7 100,00	7 100,00
6236	Catalogues et imprimés	12 254,10	0,00		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	6 600,00
6238	Divers	6 591,74	0,00		12 265,00	12 265,00	0,00	12 265,00	12 265,00
6251	Voyages, déplacements et missions	103 296,21	0,00		86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00
6261	Frais d'affranchissement	39 650,00	0,00		40 121,52	40 121,52	0,00	40 121,52	40 121,52

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6262	Frais de télécommunications	31 140,00	0,00		19 050,00	19 050,00	0,00	19 050,00	19 050,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 932,98	0,00		16 298,00	16 298,00	0,00	16 298,00	16 298,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 500,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	457 000,00	0,00		490 955,00	490 955,00	0,00	490 955,00	490 955,00
6288	Autres services extérieurs	27 400,00	0,00		23 600,00	23 600,00	0,00	23 600,00	23 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 591 920,00	0,00		2 839 400,00	2 839 400,00		2 839 400,00	2 839 400,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		8 661,56	8 661,56		8 661,56	8 661,56
6218	Autre personnel extérieur	15 304,00	0,00		63 500,00	63 500,00		63 500,00	63 500,00
6331	Versement mobilité	29 776,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 444,00	0,00		7 559,74	7 559,74		7 559,74	7 559,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 831,00	0,00		34 582,22	34 582,22		34 582,22	34 582,22
64111	Rémunération principale titulaires	1 300 022,49	0,00		973 669,53	973 669,53		973 669,53	973 669,53
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		7 580,16	7 580,16		7 580,16	7 580,16
64113	NBI	0,00	0,00		23 571,00	23 571,00		23 571,00	23 571,00
64114	Personnel tit. - indemnité inflation	2 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		289 106,98	289 106,98		289 106,98	289 106,98
64131	Rémunérations	431 194,61	0,00		555 814,69	555 814,69		555 814,69	555 814,69
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 355,69	2 355,69		2 355,69	2 355,69
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		63 014,16	63 014,16		63 014,16	63 014,16
642	Indemnités jury sourismes cotis. sociales	4 101,18	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6431	Personnel pris en charge	13 879,18	0,00		22 455,48	22 455,48		22 455,48	22 455,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	282 272,00	0,00		324 526,30	324 526,30		324 526,30	324 526,30
6453	Cotisations aux caisses de retraites	384 865,00	0,00		372 241,19	372 241,19		372 241,19	372 241,19
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	20 381,37	0,00		20 561,30	20 561,30		20 561,30	20 561,30
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 070,55	0,00		36 200,00	36 200,00		36 200,00	36 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	0,00		6 900,00	6 900,00		6 900,00	6 900,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	15 872,00	0,00		11 800,00	11 800,00		11 800,00	11 800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6488	Autres	17 006,62	0,00		8 800,00	8 800,00		8 800,00	8 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	121 301,50	0,00		91 726,00	91 726,00		91 726,00	91 726,00
65188	Autres	9 211,30	0,00		4 312,00	4 312,00		4 312,00	4 312,00

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65311	Indemnités de fonction	52 737,00	0,00		56 849,00	56 849,00	0,00	56 849,00	56 849,00
65312	Frais de mission et de déplacement	9 027,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65313	Cotisations de retraite	4 197,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	1 080,00	0,00		1 140,00	1 140,00	0,00	1 140,00	1 140,00
6538	Autres organismes	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	19 300,00	0,00		12 300,00	12 300,00	0,00	12 300,00	12 300,00
65818	Autres	0,00	0,00		8 615,00	8 615,00	0,00	8 615,00	8 615,00
65888	Autres	24 749,20	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>3 884 486,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 078 223,52</b>	<b>4 078 223,52</b>
66	Charges financières	103 670,00	0,00		98 428,00	98 428,00		98 428,00	98 428,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	103 670,00	0,00		77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		21 428,00	21 428,00		21 428,00	21 428,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		7 967,00	7 967,00		7 967,00	7 967,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		7 967,00	7 967,00		7 967,00	7 967,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>105 670,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 395,00</b>	<b>106 395,00</b>		<b>106 395,00</b>	<b>106 395,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 990 158,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>0,00</b>	<b>4 184 618,52</b>	<b>4 184 618,52</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 695 372,44			2 858 171,48	2 858 171,48		2 858 171,48	2 858 171,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	148 175,00			127 270,00	127 270,00		127 270,00	127 270,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	141 965,00			101 820,00	101 820,00		101 820,00	101 820,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	6 210,00			25 450,00	25 450,00		25 450,00	25 450,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>2 843 547,44</b>			<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

21 428,00

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 570,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	21 428,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 735 712,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>	<b>3 800 857,60</b>
013	Atténuations de charges (3)	49 502,31	0,00	25 451,60	25 451,60	25 451,60
6419	Remboursements rémunérations personnel	45 958,31	0,00	25 451,60	25 451,60	25 451,60
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 544,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 631 569,10	0,00	3 659 728,00	3 659 728,00	3 659 728,00
70688	Autres prestations de services	296 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706881	Cotisations obligatoires	1 397 890,00	0,00	1 466 000,00	1 466 000,00	1 466 000,00
706882	Cotisations additionnelles	873 250,00	0,00	916 038,00	916 038,00	916 038,00
706883	Cotisations des organismes non affiliés	43 700,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
706884	Produits titre gest° contrats assurances	0,00	0,00	295 000,00	295 000,00	295 000,00
706888	Autres	502 681,10	0,00	489 380,00	489 380,00	489 380,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	328 000,00	0,00	359 000,00	359 000,00	359 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	58 710,00	58 710,00	58 710,00
708773	Remb. frais coût lauréat	22 600,00	0,00	20 600,00	20 600,00	20 600,00
70878	Remb. frais par des tiers	167 003,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	50 429,89	0,00	53 123,00	53 123,00	53 123,00
744	FCTVA	329,89	0,00	3 623,00	3 623,00	3 623,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
74788	Autres	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747882	Contribut° pour personnel privé d'emploi	49 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 010,87	0,00	59 355,00	59 355,00	59 355,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	59 350,00	59 350,00	59 350,00
75888	Autres	1 010,87	0,00	5,00	5,00	5,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>3 732 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>	<b>3 797 657,60</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 733 512,17</b>	<b>0,00</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>	<b>3 798 657,60</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 200,00		2 200,00	2 200,00	2 200,00



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	I	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 200,00</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 715 et 716 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV  
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 270 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 270 000,00									
	CACIB (ex. BFT)	04/01/2006	30/05/2008	11/10/2006	2 270 000,00	V	EONIA / TAM-TAG-TAP-TEI	2,283	2,283	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>2 270 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 472 093,21					81 895,76	76 977,70	0,00	21 428,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 472 093,21					81 895,76	76 977,70	0,00	21 428,00
	N	0,00	A-1	1 472 093,21	13,00	F	Taux fixe mineure a seuil desactivant sur Tibeur Seuil Euribor 6%	5,158	81 895,76	76 977,70	0,00	21 428,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées au Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 472 093,21</b>					<b>81 895,76</b>	<b>76 977,70</b>	<b>0,00</b>	<b>21 428,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 472 093,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €			
<b>Catégories de biens amortis</b>			
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	21/02/2023
L	BATIMENTS PUBLICS	15	21/02/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	10	21/02/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	21/02/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	3	21/02/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10	21/02/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	3	21/02/2023
L	AUTRES	10	21/02/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	25 450,00		11 475,00	36 925,00	0,00	36 925,00
Provisions pour litiges	25 000,00		0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Provisions pour contentieux	25 000,00	28/02/2023	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	450,00		11 475,00	11 925,00	0,00	11 925,00
Provisions congés payés transfert CET	0,00	05/08/2021	5 265,00	5 265,00	0,00	5 265,00
Provisions congés payés transfert CET	0,00	09/09/2022	4 185,00	4 185,00	0,00	4 185,00
Provisions congés payés transfert CET	0,00	09/09/2022	2 025,00	2 025,00	0,00	2 025,00
Provisions congés payés transfert CET	450,00	28/02/2023	0,00	450,00	0,00	450,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	25 450,00		11 475,00	36 925,00	0,00	36 925,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>25 450,00</b>		<b>11 475,00</b>	<b>36 925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 925,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

## IV – ANNEXES

IV

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LEPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		50,00	2,00	52,00	34,00	5,00	39,00	
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00	
Adjoint administratif principal 1ere cl.	C	13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00	
Adjoint administratif principal 2eme cl.	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00	
Attaché hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00	
Attaché territorial	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
Rédacteur principal 1ere cl.	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00	
Rédacteur principal 2eme cl.	B	7,00	1,00	8,00	5,00	1,00	6,00	
Rédacteur territorial	B	8,00	1,00	9,00	5,00	2,00	7,00	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Ingénieur Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ingénieur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Technicien principal 1ere cl.	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Technicien principal 2eme cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		3,00	2,00	5,00	0,00	4,00	4,00	
Attaché - Sociologue	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Attaché principal - Médecin	A	2,00	2,00	4,00	0,00	3,00	3,00	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		55,00	4,00	59,00	35,00	9,00	44,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

	<b>IV</b>
	<b>B9</b>

**D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indexe (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>252 768,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	385	0,00	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	332-13	CDD
Attaché - Sociologue	C	MS	784	0,00	332-8-1°	CDD
Attaché principal - Médecin	A	MS		90 528,00	332-10	CDI
Attaché principal - Médecin	A	MS		96 240,00	A Art. 3-3-1	CDD
Attaché principal - Médecin	A	MS		66 000,00	332-8-1°	CDD
Rédacteur principal 2eme cl.	B	ADM	528	0,00	332-14	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	397	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur territorial	B	ADM	441	0,00	332-14	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif	C	ADM	387	0,00	A Art. 332-23-1 accroissement temporaire d'activité	CDD
Adjoint administratif principal 2eme cl.	C	ADM	368	0,00	A Art. 3-1-2 accroissement saisonnier activité	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>252 768,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POIM : Pêche.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

326-352 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale concerné rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>84 100,00</b>	<b>84 100,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>81 900,00</b>	<b>81 900,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	81 900,00	81 900,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 200,00</b>	<b>2 200,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 200,00	2 200,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>84 100,00</b>	<b>31 070,79</b>	<b>0,00</b>	<b>115 170,79</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 001 780,73</b>	<b>III 3 001 780,73</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>16 339,25</b>	<b>16 339,25</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	16 339,25	16 339,25
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>2 985 441,48</b>	<b>2 985 441,48</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
1582	Autres provisions pour charges	25 450,00	25 450,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 310,00	7 310,00
281351	Bâtiments publics	46 760,00	46 760,00
281578	Autre matériel technique	2 425,00	2 425,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 980,00	1 980,00
281828	Autres matériels de transport	5 540,00	5 540,00
281838	Autre matériel informatique	28 320,00	28 320,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 700,00	7 700,00
28188	Autres immo. corporelles	1 785,00	1 785,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 858 171,48	2 858 171,48

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>3 001 780,73</b>	<b>0,00</b>	<b>92 892,27</b>	<b>0,00</b>	<b>3 094 673,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>115 170,79</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>3 094 673,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (8)</b>	<b>2 979 502,21</b>

## CENTRE DE GESTION DE LA FPT 37 - BUDGET PRINCIPAL DU CDG 37 - BP - 2023

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.



<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/02/2023

Présenté par le président (1),

A Tours, le 28/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Tours, le 28/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ANCEAU Alain	
ARNAULT Nadège	
AUGIS Sylviane	
BA-TALL Oulématou	
BABARY Loïc	
BARANGER Benoit	
BENARD Alain	
BOIGARD Fabrice	
BRUN Pascal	
CARLES Jean-Marie	
CHAIGNEAU Martine	
CHAILLEUX Corinne	
CHAILLOUX Thierry	
COURGEAU Claude	
DARNET-MALAQUIN Barbara	
DROUET Jean-Claude	
DUPONT Xavier	
FAUQUET Christine	
GALLAND Jean-Claude	
GASNIER Michèle	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>		<b>A</b>
GATARD Christian		
GAURIER Sylvia		
GERVES Valérie		
GILLOT Michel		
GRELIER Elisabeth		
GUIGNAUDEAU Michel		
HENAULT Gérard		
HERMANGE Fanny		
JABOT Valérie		
LAURENCIN Anne		
LEBRETON Olivier		
LEFRANCOIS Patrick		
LEPINE Maria		
LOUAULT Pierre		
MEDINA Alain		
MELO Isabelle		
MICHAUD Patrick		
MORETTE Vincent		
MORIN Françoise		
MOUTARDIER Denis		
PAUMIER Jean-Gérard		
PERRIER Gérard		
PIMBERT Christian		
PINSON Anne		
REZEAU Régine		
RICHARD Laurent		
RIOCREUX Stéphanie		
RITOURET Bertrand		
ROBERT Jean-Paul		

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

ROIRON Pierre-Alain	
SCHNEL Alain	
SENECHAL Isabelle	
SUARD Patricia	
TRYSTRAM Antoine	
WANNERROY Alice	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2023, et de la publication le 11/04/2023

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

